

## ACTIVITÉS VISÉES :

Le CAP Mécanicien Affûteur\* a pour objectif de former des Opérateurs.rices qualifié.es à **l'entretien et à l'affûtage des outils de coupe** utilisés dans la transformation du Bois. Grâce à ses compétences en mécanique générale en électricité, le.la titulaire du diplôme réalise les opérations nécessaires à la réparation des machines de sciages, de tranchage et de déroulage et effectue également les réglages nécessaires au bon fonctionnement de ces machines. Il assure la réparation, le traitement et l'affûtage des différents outils coupants utilisés pour la production.

## CAP

# MÉCANICIEN AFFÛTEUR\*

### LE MÉTIER

Le/La Mécanicien Affûteur\* exerce son activité dans une entreprise de transformation du Bois ou bien dans une entreprise spécialisée en affûtage.

Au sein de l'entreprise, son activité consiste à :

- **Assurer** le réglage des machines d'affûtage et de sciage, et effectuer l'entretien des lames nécessaires aux matériels de fabrication,
- **Réaliser** l'affûtage des lames,
- **Gérer** la maintenance du parc machines, des interventions de première nécessité indispensables pour éviter toute interruption de la chaîne de production.

L'ensemble de ces activités est réalisé en prenant en compte la gestion et la préservation de l'environnement et le respect des règles de sécurité.

Cette activité, qui nécessite constance et précision, participe pleinement à l'optimisation de la productivité et la qualité des produits finis dans les entreprises de transformation du bois.

\* Mécanicien Conducteur des Scieries et des Industries Mécaniques du Bois – option Mécanicien Affûteur de Sciage, Tranchage et Déroulage

### COMPÉTENCES TECHNIQUES

- Mécanique générale et d'entretien
- Réglage de machine
- Affûtage
- Automatique
- Dessin industriel
- Technologie générale et de spécialité

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 15 à 29 ans, ou plus pour les personnes en situation de handicap
- Avoir suivi la classe de 3<sup>ème</sup>, du secondaire, être titulaire d'un CAP ou d'un BEP
- Admission définitive après signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise

### LA DURÉE DE LA FORMATION

- En **1, ou 2 ans**, selon le profil initial de l'Apprenti.e
- 14 semaines par an au CFAIB
- 33 semaines par an en entreprise

### LES POURSUITES D'ÉTUDES / PASSERELLES

- BAC Professionnel Technicien de Scierie
- BAC Professionnel Maintenance des Systèmes de Production Connectés
- BAC Professionnel Technicien Chaudronnerie Industrielle
- Passerelle vers CAP Conducteur Opérateur de Scierie

### DÉLAIS D'ACCÈS

Délai d'accès variable selon la date de candidature. Etapes à suivre avant admission : dossier de candidature, visite du CFAIB et rencontre avec le responsable et/ou le formateur référent, positionnement, stage ou visite avec une ou des entreprises.

Rentrée habituelle des apprentis : septembre ou octobre. Possibilité d'intégrer la formation à tout moment de l'année (selon le planning d'alternance établi).

### MÉTIER S

- Affûteur
- Régleur
- Agent de maintenance



**CAP  
MÉCANICIEN  
CONDUCTEUR DE  
SCIÉRIES ET DES  
INDUSTRIES  
MÉCANIQUES  
OPTION  
MÉCANICIEN  
AFFÛTEUR DE  
SCIAGE,  
TRANCHAGE,  
DÉROULAGE**

## LE PROGRAMME DE FORMATION

### Enseignement général :

Français  
Histoire et Géographie  
Prévention, Santé et Environnement  
Mathématiques  
Sciences Physiques  
Education Physique et Sportive

### Enseignement professionnel :

Technologie Affûtage  
Atelier Affûtage  
Mécanique et Dessin Industriel  
Technologie Maintenance  
Atelier Maintenance  
Technologie de la Scierie  
Atelier Scierie

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel avec alternance entre Centre de Formation et Entreprise.  
En centre de Formation, alternance entre apports théoriques et mises en situation pratiques en atelier.  
Moyens : salles de formation équipées pour utilisation de supports pédagogiques classiques et numériques / plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques à la certification.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les connaissances et savoir-faire de l'apprenant.e sont évalués tout au long de la formation par l'équipe pédagogique, via des bilans semestriels. Les modalités d'examen du CAP respectent le règlement d'examen du référentiel du diplôme établi par le Ministère de l'Éducation Nationale. Les épreuves sont organisées en cours de formation (CCF) et/ou à l'occasion d'épreuves ponctuelles.

## TARIF

Formation payée par les OPCO.  
Gratuité de la formation pour l'apprenant.e.

## RENSEIGNEMENTS & CANDIDATURE

Pour tout renseignement complémentaire, merci de remplir le questionnaire en ligne :

<https://cfaib.fr/acces-et-contact>

ou nous contacter via nos coordonnées ci-dessous.